

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 14 (1876)  
**Heft:** 42

**Artikel:** Les bans de vendange  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-183901>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Il s'appuie contre le marbre, sur lequel il laisse reposer ses deux coudes, puis nous remercie de cette marque de sympathie en termes on ne peut plus simples et sur un ton tenant plutôt de la conversation que du genre oratoire. Mais rien de plus agréable et de mieux dit.

Peu à peu, l'orateur change de pose ; les bras se dégagent de leur appui ; le geste s'accentue, les images abondent et se pressent, l'énumération des faits coule de source, le programme de l'homme politique s'affirme dans toute sa franchise et sa loyauté ; la voix prend des intonations graves, pénétrantes, et, sous l'impression de cette magnifique improvisation, de cette éloquence rare, de ces arguments respirant tous des convictions bien arrêtées, une ligne de conduite nettement tracée, et une volonté de fer, chacun reste convaincu que l'infatigable chef de la gauche a pour lui l'avenir !

Pendant que tous se serrent autour de l'orateur et le félicitent, un grand plateau couvert de verres à pied est déposé sur la table. M. Gambetta, qui connaît parfaitement les Vaudois, jette un regard sur ce plateau et dit avec un malin sourire : « J'aperçois des verres, mais je ne vois pas qu'on les remplisse. » Il fut compris, car quelques minutes après, le meilleur vin du cru perlait dans le cristal.

Tout à coup M. Cérésole débouche d'une pièce voisine et tombe au milieu d'un groupe de démocrates de la plus belle eau. L'ancien président de la Confédération respire la gaieté et le bien-être ; on voit que la course du Simplon et l'air des hauteurs lui conviennent. Il se sent chez lui, se montre fort aimable avec tout le monde, donne par-ci par-là des poignées de mains et trinque avec nous de la meilleure grâce.

La Minerve du tableau de Gleyre, qui décore le fond du salon, heureuse à la vue de cette scène touchante, veut aussi s'égayer et se mettre de la partie en nous favorisant d'un air de flûte. Mais ce n'est qu'avec de grandes difficultés quelle tire quelques sons de cet instrument, et fait une singulière grimace. Les Grâces qui l'entourent paraissent s'en amuser beaucoup et finissent par reporter leurs tendres regards sur M. Gambetta, dont la musique oratoire, le discours éloquent, habilement nuancé, brillant de périodes harmonieuses et d'images poétiques, les a plus vivement touchées que la flûte de la déesse.

La belle coupe remplie d'un vin généreux est ensuite inaugurée. A ce moment, quelqu'un de la compagnie s'écrie en s'essuyant le front : Quelle belle journée, et comme il faisait chaud pour monter ici !

M. Gambetta, qui émaille toujours la conversation de quelques traits d'esprit et de bons mots, ajoute : « Oui, et c'est le cas de dire, que cette coupe s'approche de mes lèvres. »

Et la coupe de circuler.

Les adieux se font sans cérémonie. M. Gambetta serre cordialement la main de chacun et nous fait espérer que ce ne sera pas la dernière fois que nous

aurons le plaisir de passer quelques instants ensemble.

« Mais une autre fois, Messieurs, plus de cela, dit-il du ton le plus aimable, et en nous montrant la coupe... c'est trop beau, ce n'est pas démocratique. »

L. M.

#### Les bans de vendange.

L'article patois publié dans notre précédent numéro faisait allusion à la manière dont on décide dans certaines localités de notre canton si les bans de vendange peuvent être levés. Voici en quoi consiste cet ancien usage, du reste généralement connu. On remplit un sac de raisins ; ce sac est placé sur un vigoureux cheval, et le syndic du village ensourche sac et cheval. L'huissier municipal administre alors à la bête quelques bons coups de fouet, et si, après une course d'un heure faite dans les environs le sac est quelque peu humecté, la levée des bans est ordonnée.

Si l'opération a déjà été tentée nous ne pensons pas que le sac ait souffert de l'humidité, car dimanche dernier un ouvrier de Lausanne, qui rapportait dans un mouchoir blanc quelques grappes de raisins du vignoble en question, nous disait ingénument à son arrivée : « Jamais je n'ai vu autant de monde en chemin de fer ; jamais je n'ai été bousculé et cogné de pareille façon... mais je m'en fiche, mes raisins n'ont point de mal. »

D'un autre côté on nous cite cette jolie réponse attribuée à un bourgeois de Montmagny, lors des jours froids et pluvieux qui ont précédé le temps superbe dont nous jouissons. Quelqu'un lui demandait : *Eh bin David, coumeint vont lè resins pè tzi vo?*

— *Oh ma fâi, ce ci teimps dourè, ne vein to drâi contré lo Sonderbon.*

#### Onna deint qu'a dâi grantès racenès.

Bibelin avâi gaillâ mau âi deints ; quâsu la mâtî dè sè martés étiont bornus. On dzo que l'étai z'u tsi lo martsau po s'ein férè traire ion, l'avâi failli dué fortès trevougnès po l'aveintâ, que cein avâi fê vâiré lè z'épulués à noutron coo.

— Diéro est-te, que fâ, quand la deint fut frou ?

— Oh ! por té, n'est rein.

— Chefâ ! Chefâ ! tè vu pâyî, n'est què justo !

— Eh bin, met soixanta centimes.

— Oh diablie coumeint te lâi va ?... te lâi a étâ dou coups ; à veingt centimes pè coup, est-te pas prâo ?

— Oh bin ste vâo.

Pâyâ et sè trovâ soladî po on part dè teimps ; mâ on deçando que sè trovâvè âo martsî dè Lozena, vouaïque la téta que coumeincè à lâi bôrdenâ, et on marté que lâi fasai dâi lanchès épouâireintès. Souffressâi bin tant, que tracé tsi on dentistre qu'on lâi dit américain po cein que trait lè deints à la moudâ dè per lê. Cé marté fut vito accrotsi et Bibelin ne cheinte quâsu rein, mâ diabe lo mein de